



## Chère compatriote, Cher compatriote,

La scolarisation de leurs enfants en langue française reste la principale préoccupation des Français établis hors de France.

Dans la 7ème circonscription, une majorité de nos compatriotes ne peut avoir accès pour des raisons géographiques ou financières à un établissement relevant de l'Agence pour l'enseignement français à l'étranger (AEFE).

Il convient donc de développer pour leurs enfants des scolarisations alternatives dans les établissements locaux modulo la mise en place de filières francophones intégrées. Des expériences intéressantes existent déjà portées par des associations comme l'Union des Français de Franconie à Nuremberg ou les programmes Français langue maternelle (FLAM) qui méritent d'être encouragées en ce sens qu'elles permettent de consolider la maîtrise du français pour de jeunes enfants souvent binationaux. Les solutions sont plus difficiles à mettre en place pour les adolescents ; elles passent par le renforcement de notre coopération linguistique et éducative avec des pays qui peuvent avoir intérêt à offrir dans leur système éducatif des filières bilingues francophones, à condition naturellement que la France s'engage à une certaine réciprocité.

C'est ainsi qu'il conviendra de réparer autant que faire se peut durant la prochaine mandature l'erreur fondamentale qui a consisté à supprimer les classes bilangues qui a été perçue comme un camouflet par les autorités allemandes. Une plus grande souplesse des critères d'homologation par le biais du label Francéducation permettrait par ailleurs d'augmenter sensiblement le nombre d'établissements étrangers prêts à mettre en place des filières francophones.

Pour le tiers des familles françaises de la 7ème circonscription ayant accès aux établissements relevant de l'AEFE, le constat est têtue : alors que le nombre d'élèves scolarisés au niveau mondial dans les 494 établissements homologués de l'AEFE augmente de 3% en moyenne par an, le budget de cette dernière a baissé de 2% en 2014 et de 4% en 2015 et 2016. Les familles supportent actuellement 70% des frais. Nous demandons le rétablissement de l'enveloppe budgétaire à son niveau de 2012.

La hausse des frais de scolarité et la réforme des bourses du gouvernement Ayrault ont entraîné l'exclusion des familles au revenu médian, trop riches pour accéder à une bourse scolaire, et trop pauvres pour pouvoir s'offrir l'enseignement dans un EFE. Aujourd'hui le système des bourses scolaires ne bénéficie qu'à 7% des enfants français scolarisés dans le réseau. De fait, l'enseignement à l'étranger repose sur un système élitiste où la mixité sociale tend à disparaître. Nous devons en premier lieu assurer une meilleure transparence, et améliorer l'information des familles sur les possibilités de bourses et les critères. Elus de proximité qui connaissent la réalité locale, les conseillers consulaires doivent être impliqués davantage et plus en amont dans le processus d'attribution. Une plus grande latitude doit être donnée aux Conseils Consulaires dans l'appréciation des situations particulières.



Mais le plus grand chantier de la mandature concernera la refonte de l'AEFE dont le modèle économique est à bout de souffle. Les parents qui sont les principaux financeurs du système, les acteurs locaux ainsi que les investisseurs privés doivent être impliqués afin d'assurer le développement des écoles, collèges et lycées, et de maintenir la qualité d'accueil des élèves pour supporter la concurrence d'autres établissements étrangers ou internationaux. Nous devons établir une marque « école française » et en définir les modalités de fonctionnement en partageant le fardeau entre les actuels établissements dépendants de l'AEFE et des structures relevant d'autres statuts juridiques (acteurs privés, fondations, associations...).

Un nouveau cadre doit donc émerger avec la création d'un Rectorat des Français de l'Étranger, en charge des aspects pédagogiques et qui délèguerait la gestion de l'immobilier à l'AEFE ou la MLF, et aux autres acteurs (associations, fondations etc...).

Je vous prie d'agréer, Chère compatriote, Cher compatriote, l'expression de mes sentiments cordiaux.

Philippe Gustin

Vous pouvez retrouver toutes ces informations ainsi que les dates de mes déplacements et mon programme sur le site [www.philippegustin.eu](http://www.philippegustin.eu) et me joindre sous [philippegustin2017@outlook.com](mailto:philippegustin2017@outlook.com)